

Formulaire d'admission à retourner signé à :

HEIG-VD – Haute Ecole d'ingénierie et de Gestion
du Canton de Vaud
Centre Formation Continue HEIG-VD
Secrétariat du CAS EPMD
Centre St Roch, Av. des Sports 20, Case postale
CH – 1401 Yverdon-les-Bains

Informations personnelles

Civilité : Madame Monsieur
Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
Lieu d'origine (pays pour les étrangers) : _____
Votre numéro AVS (13 caractères) : _____

Adresse privée (facturée par défaut si l'employeur n'est pas désigné ci-dessous comme facturable) :

Rue : _____
NPA : _____
Ville : _____
Téléphone mobile : _____
e-mail de contact : _____

Employeur : _____

La ou le participant-e au cours est personnellement responsable du paiement de la finance de cours/d'inscription. La comptabilité du Centre Formation Continue HEIG-VD (C-FC) émet jusqu'à 3 rappels sans frais, puis une sommation avant la mise en poursuite, et facture CHF 100.- la poursuite pour frais administratifs.

Facturation à mon employeur :
Si la finance de cours est payée par un tiers, une **attestation de prise en charge financière précisant le montant, dûment rédigée et signée**, doit parvenir au secrétariat du cours au plus tard dès que l'acceptation du/de la candidat-e est confirmée et avant le début du cours.

Diplôme(s) de formation de base obtenu(s)

Type	Désignation	Nom de l'école, lieu	Domicile **	Année d'obtention
CFC :	_____	_____	_____	_____
Maturité prof. ou gym:	_____	_____	_____	_____
Diplôme étranger :	_____	_____	_____	_____

** Veuillez indiquer le lieu de votre domicile au moment de l'obtention du diplôme

Diplôme(s) de formation supérieure obtenu(s)

Type	Désignation	Nom de l'école, lieu	Année d'obtention
Bachelor Suisse ou équivalent :	_____	_____	_____
Master Suisse ou équivalent :	_____	_____	_____
Brevet, diplôme ou maîtrise fédérale :	_____	_____	_____
Autres :	_____	_____	_____

Expérience professionnelle

Ordre chronologique inverse

Entreprise	Lieu	Fonction	Du	Au
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

Si vous avez déjà été immatriculé/e dans une HES/UNI/EPF, veuillez indiquer **votre numéro d'immatriculation** : _____

Je (soussigné-e) **demande mon admission** selon les conditions suivantes :

Je m'inscris à : DESIGNATION		DATE DEBUT	DUREE PERIODES	ECTS	PRIX CHF
<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe d'inscription unique non remboursable* incluse dans le tarif ci-dessous	---	---	---	660
<input type="checkbox"/>	CAS : Espace public urbain et mobilités douces (inclut les unités 1, 2 et 3)	28 avril 2022	300 p. - 17 jours	12	6'600
<input type="checkbox"/>	Unité 1 : Clés de lecture de l'espace public	28 avril 2022	5 jours	---	2'400
<input type="checkbox"/>	Unité 2 : Dimensions, techniques et matériaux	21 mai 2022	5 jours	---	2'400
<input type="checkbox"/>	Unité 3 : Le projet d'aménagement et sa démarche	8 juillet 2022	5 jours	---	2'400
DESIGNATION ET/OU DATES DES JOURNEES			NOMBRE DE JOURNEES	TARIF/ JOUR	TOTAL CHF
<input type="checkbox"/>				480.-	

Conditions :

Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée. Les cours voire le programme annoncés sont susceptibles d'être modifiés, voire annulés si le nombre de participant-e-s n'est pas atteint. Dans ce dernier cas, le ou la candidat-e renonce aux garanties prévues par le Code des Obligations, soit l'action rédhitoire, l'action en réduction du prix et l'action en dommages-intérêts.

Lors d'une **annulation par l'étudiant-e** jusqu'à 30 jours avant le début du CAS, le montant versé est restitué, à l'exception de la finance d'inscription qui est facturée à titre de frais d'annulation du traitement du dossier. Si l'annulation intervient plus tard, mais avant le début du CAS, ou une fois que le CAS a commencé, la totalité du prix de la formation (l'écolage) est dû. Dans un tel cas l'étudiant-e a la possibilité de se réinscrire pour suivre le ou les modules manquants avec une volée successive dans les 2 ans maximum, cela sans frais supplémentaires. La finance d'inscription n'est pas restituée.

Je joins les documents suivants :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Ce présent formulaire | <input type="checkbox"/> 1 photo d'identité originale couleur |
| <input type="checkbox"/> Une lettre de motivation | <input type="checkbox"/> 1 copie d'une pièce d'identité valable |
| <input type="checkbox"/> Mon curriculum Vitae | <input type="checkbox"/> 1 copie de tous mes diplômes obtenus |
| <input type="checkbox"/> Les copies des certificats de travail | <input type="checkbox"/> 1 copie de ma carte AVS |

Je déclare avoir pris connaissance des documents suivants et j'en accepte les modalités :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Programme, conditions et Prix | <input type="checkbox"/> Le Règlement de la formation continue HEIG-VD |
| <input type="checkbox"/> Le flyer du CAS EPMD | <input type="checkbox"/> Le descriptif du CAS EPMD |

- ✓ En soumettant ce dossier de candidature à la HES-SO, je certifie l'exactitude de toutes les données y figurant et j'accepte que celles-ci soient traitées dans le cadre de la HES-SO, dans le respect de la législation sur la protection des données.
- ✓ En soumettant ce dossier de candidature, j'autorise la HES-SO (ou la haute école) à requérir des informations complémentaires dans le cadre du traitement de ma candidature auprès des écoles préalablement fréquentées et j'autorise ces dernières à fournir les informations me concernant. **En cas de refus, nous vous demanderons des documents supplémentaires pouvant entraîner des délais dans le traitement de votre dossier.** Attention: Toute information erronée ou remise de document falsifié peut conduire au refus définitif d'admission, à l'annulation de l'immatriculation, respectivement l'exclusion de la HES-SO. **Ce document a valeur de reconnaissance de dette.**
- ✓ Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance, compris et accepté les conditions susmentionnées.

Nom, prénom, signature du ou de la
demandeur/euse et date

Préavis du Responsable de formation du CAS EPMD
et date

Timbre, signature de l'employeur
et date (si nécessaire)

Décision du Doyen du Centre Formation Continue HEIG-VD
et date